



Le Parc'Info

LE MOT DU MAIRE

Numéro 3

Parution :
Janvier 2019

Sommaire :

Page 1

Le Mot du maire

Page 2

Recensement

Page 3

Lotissement le Pavé
Centenaire armistice

Page 4

Statues de Ste-Pience

Page 5

La vie communale

Page 7

Les associations

Page 9

RPI Le Parc/Tirepiéd

Page 10

Commerce et artisanat

Page 11

Infos mairie

Page 12

Travaux 2018
Personnel communal

2018 laisse place à 2019. Cette année s'achève sur fond d'une actualité sociale et économique marquée, notamment, par les manifestations des gilets jaunes dénonçant les taxes sur le carburant mais également un mal être plus profond ressenti par nombre de personnes qui n'arrivent plus à boucler les fins de mois, notamment dans nos communes rurales. Aussi, sachez que le Conseil Municipal et moi-même restons toujours à votre disposition en cas de difficultés.

Pour autant, notre secteur du Sud Manche semble privilégié et se démarque avec un taux de chômage des plus faibles en Normandie et même une pénurie de main d'œuvre pour certains secteurs.

Cette conjoncture amène un dynamisme à notre commune, ressenti particulièrement au niveau de l'urbanisme avec des ventes et constructions de maisons en augmentation ainsi qu'un marché du locatif où les logements trouvent rapidement preneurs.

Ainsi 2019 verra éclore notre lotissement communal « Le Pavé », situé route de Plomb derrière l'ancienne salle des fêtes, proposant 5 parcelles à la vente.

Le RPI Le Parc / Tirepiéd bénéficie également de cette tendance avec des effectifs en constante évolution (prévision de 178 élèves pour la rentrée de septembre). Ainsi, dans les semaines qui viennent, nous allons être amenés à réfléchir à l'organisation des infrastructures du site de Plomb.

Toujours pour souligner ce dynamisme, je souhaite féliciter et encourager dans leurs activités les nouveaux professionnels installés sur notre commune.

Je reviens sur la fin d'année qui a vu notre souhait d'être rattaché au canton d'Avranches entendu et enfin acté par la Préfecture. De même depuis le 1^{er} janvier, nous sommes rattachés au Centre des impôts d'Avranches et non plus celui de Granville, comme cela était le cas depuis la création de la commune nouvelle. Enfin, le journal de la Manche Libre devrait nous proposer rapidement une présentation de l'actualité communale sous une seule et même rubrique « Le Parc » dans les pages d'Avranches.

L'année 2019, quant à elle, va débuter par le recensement du 17 janvier au 16 février. Je vous demande de réserver votre meilleur accueil à nos 3 agents recenseurs.

2019 sera également ponctuée par les élections européennes le 26 mai. Les règles d'inscription sur les listes électorales ayant évolué, vous pouvez encore vous inscrire en mairie jusqu'au 31 mars.

Enfin, je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveau-nés 2018 ainsi qu'aux nouveaux habitants. J'ai également une pensée pour ceux qui nous ont quittés.

Je remercie également tous les élus du conseil municipal, le personnel communal et les bénévoles des associations pour l'implication et le travail fourni.

Je terminerai en vous souhaitant, à vous tous, une excellente année 2019 rimant avec bonheur, santé et prospérité.

ETAT CIVIL 2018

8 naissances

3 mariages

7 décès



Très cordialement
Votre Maire
Christophe Cossé

Le recensement de la commune aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019



Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou

développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations, leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme déjà 4,9 millions de personnes

Un des trois agents recenseurs recrutés par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne, sur le site **www.le-recensement-et-moi.fr**.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous

réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous un ou deux jours.

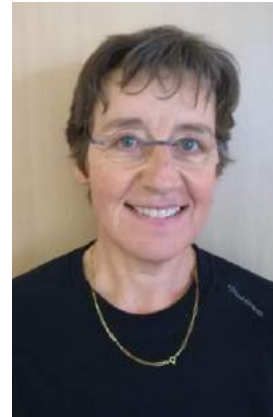
Vos agents recenseurs



Arlette DEBON
Secteur Braffais



Agnès FREMOND
Secteur Plomb



Isabelle Desmonts
Secteur Ste-Pience

Elles seront munies d'une carte officielle avec leur photo, que vous pourrez leur demander de vous présenter.

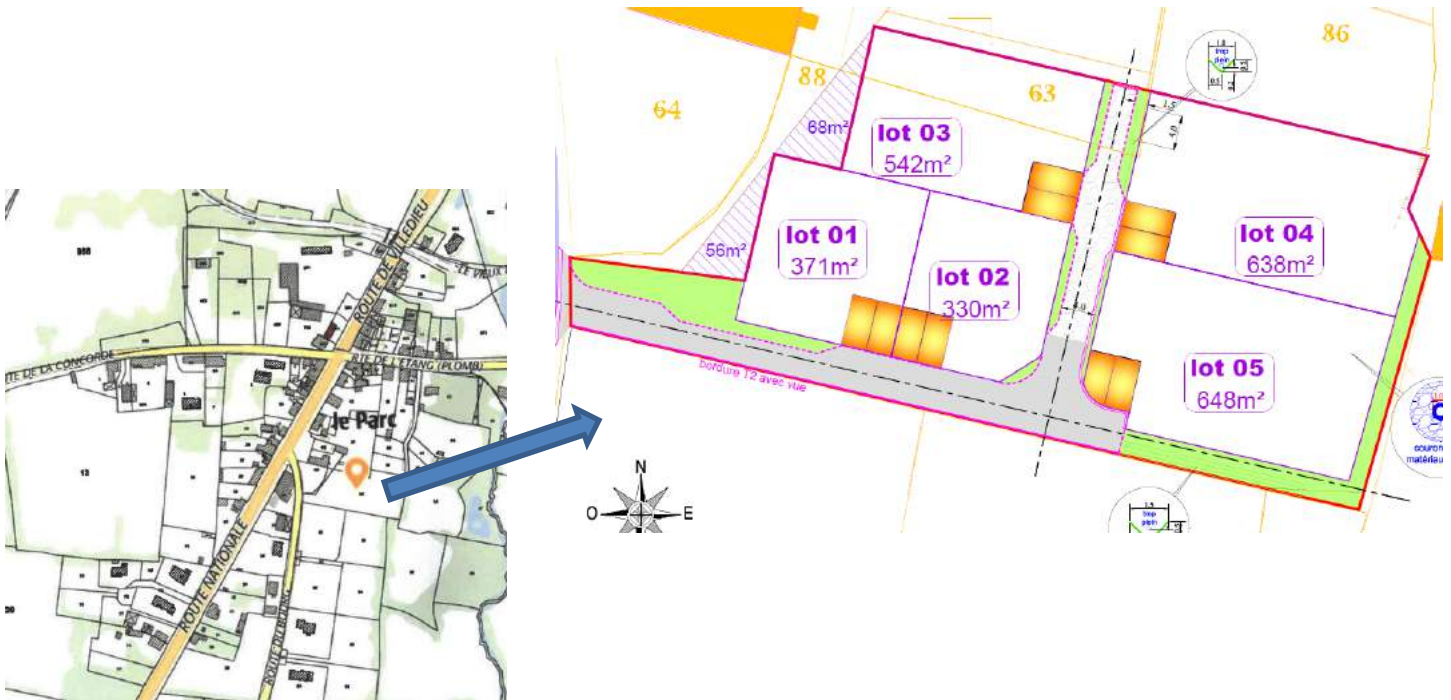


Si vous devez vous absenter sur cette période (vacances, déplacement professionnel...), merci de prendre contact avec la mairie pour que nous puissions nous organiser pour vous recenser.

Lotissement Le Pavé

Un lotissement de 5 parcelles va voir le jour en ce début d'année 2019. Il est situé à la sortie du bourg sur la route de Plomb. Ce terrain appartenait à la commune de Plomb qui l'avait acquis en 2015. Les parcelles viabilisées et raccordées à

l'assainissement, font de 330 à 650 m². Le prix de vente varie de 12 500 € à 22 600 € TTC. Les personnes intéressées peuvent dès à présent se renseigner à la mairie.



Centenaire armistice

L'année 2018 a célébré le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale. Partout en France, des hommages ont été rendus aux soldats qui ont combattu jusqu'à donner leur vie pour beaucoup trop d'entre eux, afin de nous permettre de vivre libres.



A Sainte-Pience, la cérémonie organisée au monument aux Morts ce 11 novembre, a été l'occasion pour 3 jeunes de la commune, Pierre, Emma et Audrey, de rendre un hommage plus

particulier à un soldat, Léon Vivier, leur arrière-arrière-grand-père. Décédé à l'âge de 39 ans, le 13 octobre 1918, à Gray-sur-Ville (Haute-Saône), il a été victime de l'insalubrité des tranchées et a succombé à la grippe espagnole. Il repose désormais dans le cimetière de Gray-sur-ville.



Ces jeunes, ont été très tôt sensibilisés par le devoir de mémoire : « Notre grand-père est un ancien combattant de la guerre d'Algérie. Sa femme est également petite-fille du soldat Léon Vivier et son père a lui-même combattu sur le front de la Grande Guerre ».

Entourés des anciens combattants et d'habitants de la commune, ils ont rendu hommage à tous les Poilus. Des cérémonies ont également eu lieu sur les secteurs de Plomb et Braffais.

Statues de Ste-Pience



Avant restauration

En 1739, une statue de Sainte Pience et une de Sainte Catherine avaient été placées dans le cœur de l'église de Sainte-Pience. Elles furent réalisées en pierre, à Dinan par sieur Le Rocher, transportées par bateau, de Saint-Malo au Grouin du Sud à Vains, puis jusqu'à Sainte-Pience par voiture. A la Révolution, elles furent cachées sous les lambris du

chœur par Jean Redu et Jacques Gallais. Elles furent ensuite remplacées dans le chœur par deux statues des mêmes saintes, plus modernes pour l'époque, et plus en harmonie avec le maître-autel daté de 1857. Les originales furent placées sur les deux piliers d'entrée du cimetière, les murs de celui-ci ayant été élevés de 1744 à 1754. Cette année, ces deux statues ont fait l'objet d'une restauration minutieuse, auprès de l'atelier de Frédéric Rouchet à Granville. Elles ont ensuite retrouvé leur place d'origine dans le chœur de l'église et des moulages en résine ont été replacés sur les piliers du cimetière.



Moulage

Statue Sainte Pience (Martyre du 3^{ème} siècle)



Avant restauration

Vers l'an 250 Saint Nicaise fut envoyé par Saint Denis évangéliser Rouen et le Vexin. Il fit de nombreuses conversions, puis fut arrêté et décapité avec ses auxiliaires Quirin et Scubicule. Une noble femme, du nom de Pience, qui avait été convertie, inhuma honorablement leurs corps. En conséquence, elle fut martyrisée et décapitée, et son corps fut enseveli par ses compagnons...

Un évêque d'Avranches obtint des reliques de Sainte Pience. Le Chanoine Pigeon situe son transfert vers 850. Par contre, l'abbé Gautier précise dans un supplément au bulletin paroissial de Sainte-Pience et du Luot : les reliques de Sainte-Pience,

provisoirement déposées à la demeure d'été des évêques d'Avranches, au château du Parc, furent processionnellement portées à la cathédrale Saint André d'Avranches pour la cérémonie de consécration de celle-ci, qui eut lieu le 17 septembre 1121 sous l'épiscopat de Mgr Turgis. Le nom de Sainte-Pience viendrait du nom latin « Sapienta » qui signifie Sagesse. Elle est fêtée le 11 octobre et célébrée le premier dimanche d'août lors de la fête communale de Sainte-Pience.



Après restauration

Statue Sainte Catherine d'Alexandrie (Martyre du 4^{ème} siècle)



Avant restauration

Elle est représentée tenant une roue dans sa main gauche. Ce fut l'une des plus célèbres martyres des premiers siècles. La plus jolie et la plus savante des jeunes filles de tout l'Empire. Elle était mystiquement fiancée à la Sagesse éternelle. Son inspiration lui fit écarter avec succès les objections contre la foi des philosophes chargés de la convaincre de la stupidité du Christianisme. Sa légende a masqué son existence historique, recouverte de broderies fabuleuses. La

légende veut qu'elle mourût en martyre, torturée par l'empereur romain Maxence, déchiquetée par quatre roues armées de pointes. Très populaire au Moyen Age, elle fut l'une des « voix » de Sainte Jeanne d'Arc. Son culte reste très vivant au monastère situé au pied du Mont-Sinaï où des anges l'auraient portée. Elle est fêtée le 25 novembre. Elle est la patronne des filles célibataires et des philosophes.



Après restauration

La vie communale

CONCERT DE VIOLONCELLE A BRAFFAIS

Comme chaque année, les stagiaires de l'école de musique « Polynotes » se sont installés dans le gîte de Madame Gogo au Domaine de Braffais. Pendant deux semaines, ils ont travaillé d'arrache-pied pour apprendre les partitions et s'entraîner à jouer ensemble. Le samedi 21 juillet, ils se sont produits à l'église de Braffais et ont offert un concert très sympathique. Pour beaucoup d'entre eux c'était la première fois qu'ils se produisaient en public mais cela ne s'est pas remarqué. Ils ont joué des airs très variés, aussi bien classique que moderne en passant par des musiques de film.



Le prochain concert aura lieu le samedi 20 juillet 2019 à 20h en l'église de Braffais

REPAS DES CHEVEUX BLANCS



Le dimanche 28 octobre, les habitants de plus de 65 ans ont participé au traditionnel repas des cheveux blancs à la salle de Plomb. Une centaine de personnes a pu apprécier le menu préparé par le Faisan Doré de Ponts. Les doyens des trois secteurs ont été mis à l'honneur : Lucienne (91 ans) et Charles (93) Ozenne pour Braffais, Fernande Vimont (94) et Maurice Vaugrente (87) pour Plomb et Michel Lebourgeois (89) et Thérèse Claireaux (84) pour Sainte-Pience

YOGA

Le yoga permet de libérer les tensions, d'apaiser son mental, de gagner et de renforcer son corps, de gagner en souplesse, de rééquilibrer, voire d'estomper certaines douleurs.

Une première séance découverte a eu lieu en février 2018 à la salle de Sainte-Pience. Une vingtaine de personnes étaient présentes. Plusieurs ont souhaité continuer l'activité d'avril à juin, puis à la rentrée 2018.

Aujourd'hui le cours est presque complet, au moins une quinzaine de participants pratiquent l'activité chaque semaine. Ils viennent de la commune du Parc et des communes environnantes, appréciant la proximité de l'activité. C'est un groupe varié, de tout âge. Sandrine Leperchois Vesval, professeur de yoga, dispense les cours le mercredi de 14h15 à



15h30 durant la période scolaire : « *Ma motivation, c'est d'apporter du bien-être aux gens, la société en a bien besoin. Personnellement, le yoga m'a beaucoup apporté en sérénité. Je réfléchis également sur le développement d'autres activités autour du bien-être, notamment autour du rire.* ». Ambiance conviviale assurée. Sandrine s'adapte à chacun et tous y trouvent leur compte. Le corps et l'esprit évoluent à chaque séance. Des postures simples peuvent être

reproduites chaque jour chez soi pour se soulager ou se détendre.

Tarif : 160 €/an.

Contact professeur : 06.21.82.45.95

Site internet : www.granville-yoga.com

ARBRE DE NOËL

Le conseil municipal a organisé une fête de Noël le dimanche 16 décembre. Tous les habitants de la commune étaient invités à assister au spectacle.



Cette année, c'était la troupe d'artistes PIC et LY qui nous a présenté un spectacle très varié composé de magie, de numéros de cirque, de danse avec des numéros de clown. Pendant plus d'une heure, les quatre artistes nous ont tenus en haleine sur chaque tableau avec des décors et des costumes particulièrement soignés.

Vous avez été nombreux à assister à cette représentation. Les enfants se sont bien amusés pendant tout le spectacle et étaient très heureux de voir le Père Noël arriver avec des bonbons. Comme de coutume, nous avons terminé cet après-midi autour du verre de l'amitié. Une bonne occasion de se retrouver et de partager un moment de convivialité.



BOITE A LIVRE

Le mardi 04 décembre, la première boîte à livre installée sur la commune (devant la mairie) a été inaugurée. Etaient présents des élus, des représentants de l'ETP de Saint-James et les travailleurs handicapés, venant en accueil de jour dans l'ancienne mairie de Plomb. Ce sont eux qui ont imaginé et réalisé cette boîte.



Une boîte à livre, c'est quoi ?

C'est une petite bibliothèque de rue, en libre accès, où l'on peut déposer ou retirer un ou plusieurs livres. Ces boîtes facilitent l'accès à la lecture, à la culture pour tous, simplement, gratuitement et favorisent l'échange et le partage. L'idée est de partager ses lectures et d'en découvrir d'autres.

Le principe est simple : Vous apportez un livre, vous en reprenez un autre, vous le lisez et vous le rapportez dans la même boîte ou dans une autre.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable, car il allie des aspects écologiques, solidaires, culturels et économiques. N'hésitez pas à venir faire vivre cette boîte.



COURS D'ANGLAIS

Les cours d'anglais ont démarré l'année dernière avec des débutants qui sont cette année dans le cours « moins débutants ». Emmanuelle, notre professeur d'anglais a créé un nouveau groupe de débutants cette année. Ce sont environ 12 personnes qui viennent le jeudi soir tous les 15 jours, en alternance avec le 1^{er} groupe, dans la salle de la mairie, afin d'apprendre cette langue. L'ambiance est toujours conviviale et Emmanuelle continue à faire ces heures supplémentaires bénévolement pour la commune.



Les associations

COMITE DES FETES DE SAINTE-PIENCE

Le comité des fêtes a réitéré sa traditionnelle fête le dimanche 05 août. Après la messe avec pain bénit, 250 repas ont été servis sous chapiteau. L'après-midi, divers jeux étaient proposés avec une animation principale présentée par deux artistes soudeurs d'« Artisans du Mont ». Ils ont réalisé plusieurs démonstrations de leur savoir-faire permettant de redécouvrir les



métiers perdus comme le forgeron, la maréchalerie et la dinanderie. La fin de journée s'est déroulée autour d'un repas champêtre (400 distribués) suivi du feu d'artifice et du bal. Le comité, toujours prêt à accueillir de nouveaux bénévoles, vous donne rendez-vous en 2019. Président : Gilbert Lebois

CLUB DES TOUJOURS JEUNES DE SAINTE-PIENCE

La belote et le triomino rythment toujours les premiers jeudis de chaque mois pour les adhérents du club de Sainte-Pience. Un repas de Noël en janvier et un autre en octobre sont également d'autres temps forts permettant de se retrouver. Une journée croisière sur la Vilaine a eu lieu en mai.

Pour 2019, un voyage en Bretagne est prévu. Enfin, le 07 mars à 14h, à la salle de Sainte-Pience, il est proposé un après-midi d'information, avec l'intervention de la gendarmerie, sur le thème des arnaques. Ouvert à tous, venez nombreux ! Présidente : Marie-Thérèse Gaté

PLOMB ACCUEIL

L'année 2018 a commencé par le traditionnel repas qui a lieu le 05 avril à la salle polyvalente d'Avranches sur le thème de la Provence. Cette soirée a rencontré le succès habituel.

L'association a organisé ensuite son dernier videgrenier le 27 mai. En effet, le manque de bénévoles ne permet plus l'organisation de cette journée. Pour autant, l'association reste active et serait heureuse



d'accueillir de nouveaux visages.

Pour l'année 2019, un repas sur le thème de « la Normandie et le 75^{ème} anniversaire du débarquement » est prévu le samedi 02 mars. Pour se mettre dans l'ambiance, les participants sont invités à revêtir une tenue d'époque.

Président : Thierry Lhermelin
Tél : 02.33.58.49.61

CLUB D'AMITIE PLOMB CHAVOY

Tous les deuxièmes mercredis du mois, les adhérents se réunissent pour un après-midi détente avec jeux de cartes et de société suivis d'un goûter ainsi que les anniversaires fêtés tous les trimestres.



Le 11 avril a eu lieu le repas de printemps avec une bonne participation des adhérents qui ont terminé avec des chansonnettes.

Le 22 juin c'était rendez-vous au cabaret Le Fantasy de Saint-James décalé vers le Mont-Saint-Michel (à la Bergerie) avec un copieux repas suivi d'un

superbe spectacle très apprécié des membres du club. Ce fut une journée magnifique et réussie, qui s'est terminée par une petite marche vers la merveille.

Le repas dansant s'est, quant à lui, tenu le 09 septembre à la salle de Ponts. Comme d'habitude, l'ambiance était au rendez-vous avec Patrick pour l'animation de la piste de danse mais aussi avec nos beloteurs !

Pour finir l'année, les adhérents du club se sont retrouvés pour le repas de Noël, le 12 décembre. Comme les années passées, des colis de Noël ont été offerts aux personnes de plus de 80 ans.

Lors de l'assemblée générale trois membres ont été remplacés par : Serge, Arlette, Agnès, des nouveaux venus qui seront source de nouvelles idées.

Les inscriptions de nouveaux adhérents sont toujours les bienvenues !

Présidente : Bernadette Lecourtois

LA CONCORDE

La Société de tir la Concorde a encore su se distinguer durant la saison 2018 dans plusieurs compétitions départementales, régionales et Nationales :

Championnats Départementaux à 10m air comprimé :

3 podiums à la carabine : Isabelle Macé 1^{ère} en dame, Julien Maincent 1^{er} en Cadets et Jean Claude Legendre 3^{ème} en seniors ;

3 podiums au Pistolet : Pistolet Vitesse : Frédéric Blondel 1^{er}, Pistolet Précision : Frédéric Blondel 1^{er} Pistolet Standard : Frédéric Blondel 1^{er} ;

2 podiums à l'arbalète, en vétérans : Joël Canu 1^{er} et Jean Claude Tessier 3^{ème}.

Départementaux Ecoles de tir :

Poussins Garçons carabine : Valentin Hérard 3^{ème} ; Benjamins Garçons carabine : Julien Queffeuou 2^{ème} ; Minimes Garçons Pistolet : Germain Vialon 1^{er}.

Régionaux Ecoles de tir :

Poussins Garçons carabine : Valentin Hérard 8^{ème} ;



Benjamins Garçons carabine : Julien Queffeuou 7^{ème}

Championnats Régionaux :

Carabine : Isabelle Macé 3^{ème} ; Pistolet : Frédéric Blondel 2^{ème}.

Championnats de France à Tarbes : Isabelle Macé et Jean Claude Tessier.

Championnats de France 25 mètres à Bordeaux en juillet : Frédéric Blondel.

Championnats de France Ecoles de tir à Colmar au mois de juillet : Julien Queffeuou et Valentin Hérard qualifiés, compte tenu de la distance et de l'indisponibilité des parents, ils n'ont pas pu s'y rendre.

Le club a également organisé à domicile la galette des rois, le traditionnel concours de tir ouvert à tous en février, la coupe de la Manche des écoles de tir réunissant une quarantaine de jeunes athlètes au mois de mai, pour la rentrée, le 8 septembre 2018, une journée portes ouvertes ainsi que le barbecue des adhérents le 16 septembre.

Un événement en 2019, La Concorde soufflera ses 130 bougies et une expo photos est prévue.

Président : Joël Canu

Site internet : laconcorde.sportsregions.fr

LES BERGAMASQUES DE LA BAIE

L'année associative est en vitesse de croisière avec un nombre d'adhérents stable (une trentaine).

L'événement le plus marquant de la saison passée fut l'échange avec un groupe de danseurs de Brest qui offre également des prestations en costumes. Il s'est déroulé les 10 et 11 mars dans la salle des fêtes de Plomb, lieu des répétitions du mardi. Les adhérents du Ballet Légendaire d'Iroise ont proposé deux danses et les Bergamasques leur en ont appris deux de leur répertoire. Bel échange et des heures partagées dans l'amitié et la convivialité.

Deux concerts pour la chorale, en association avec deux autres chorales, ont été donnés à Bréville-sur-Mer et Hérenquerville.

La participation au festival de Regnéville-sur-Mer ("Regnéville hisse les voiles") et aux journées du patrimoine à Saint-Martin-de-Landelles a été l'occasion des premières sorties de la bannière portant le nom de l'association, confectionnée par les adhérents sur une toile de lin. Les costumes de cour sont presque tous terminés, ce qui donne au visuel du groupe une plus-value esthétique. Les

personnes débutantes dans les deux disciplines sont les bienvenues. Un apprentissage très progressif leur est proposé pour une initiation en douceur.

Mardi de 10h00 à 12h00 chant

Mardi de 13h00 à 15h00 danse

Contacts : chef de chœur : 07 86 37 00 51,

Maîtresse à danser : 06 51 94 08 57

Site internet : <http://lesbergamasques.wix.com/site>



Journée du Patrimoine à St-Martin-de-Landelles

MONT BILLARD ST MICHEL



Pour la saison 2018-2019, l'association est composée de 15 membres répartis en deux équipes : l'une en D2 et l'autre en D1, soit le plus haut niveau actuellement dans le département de la Manche. L'an passé une équipe jouait même en national 3.

L'objectif sportif cette saison est d'emmener les deux équipes au championnat de France qui aura lieu au mois de juin à Gien (45).

Des entraînements sous forme de tournoi ouvert à tous sont mis en place tous les mardis de l'année, même hors championnat, à partir de 20h30 à l'ancienne mairie de Braffais avec restauration et buvette sur place. Les matchs de championnat ont lieu le vendredi soir. L'association organise également un challenge en 5 tournois, le samedi soir cette saison. Pour connaître les dates de ces 5 tournois ou pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mathieu Bazin (président) au 06 25 65 18 29 ou Nicolas Debroye au 06 73 55 51 12.

Page Facebook : Mont billard Saint Michel officiel.

RPI Le Parc / Tirepied

Le RPI Le Parc / Tirepied regroupe 169 élèves répartis sur les 7 classes : 2 à Plomb (Le Parc) et 5 à Tirepied. La rentrée a été marquée par deux changements dans l'équipe : Mme Barbé a été



mutée à l'école de Fleury, elle est remplacée par Mme Gaudin et Régine Morin (*photo ci-contre*) a pris sa retraite le 28 septembre, remplacée par Perrine Lévêque.

Côté élèves, les maternelles convient leurs parents, à chaque fin de période, pour un petit spectacle mettant en scène ce qu'ils ont appris. Pour les primaires, les élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont participé à la cérémonie de commémoration de l'armistice à Tirepied. Les CM ont étudié la « Grande Guerre » en classe. Ils se sont investis en préparant un panneau sur les symboles du monument aux morts de Tirepied, en lisant un mot de remerciement pour les soldats ainsi que des lettres aux Poilus, et en déposant des fleurs. Ils ont fini en chantant « La Marseillaise ».

Une fois par trimestre, tous les élèves du RPI se regroupent à Tirepied pour une journée. Les classes sont mélangées et participent à des ateliers artistiques. Ils ont par exemple réalisé une exposition en s'inspirant d'un artiste (*photo ci-après*).

Le samedi 1^{er} décembre s'est tenu le marché de Noël à l'école de Tirepied. Les élèves avaient préparé avec le plus grand soin des objets qui ont été vendus au profit de la coopérative scolaire pour financer les activités et les sorties de l'année.

Au mois de mars, tous les élèves partiront en classe découverte au centre PEP « Les Oyats » à Saint-

Martin-de-Bréhal ». Les maternelles découvriront l'univers équestre et profiteront d'une initiation. Les CP/CE1 seront plongés dans le monde de la préhistoire. Les CE2 et CM travailleront avec des comédiens professionnels pour créer une pièce de théâtre.

Les autres dates importantes de l'année : spectacle de l'école le vendredi 17 mai à l'Espace culturel de Brécey ; portes ouvertes le vendredi 28 juin sur le site Le Parc. Les inscriptions pour la rentrée 2019-2018 se font auprès des mairies de Tirepied ou Le Parc à partir du mois de mars.



Tirepied Enfance Loisirs accueillent les enfants de 3 à 14 ans sur les temps périscolaires (garderie du matin et du soir, pause méridienne et mercredis) et extrascolaires (pendant les vacances), de 07h30 à 19h00. Chaque année, deux thèmes donnent le fil conducteur des activités. Pour 2017/2018, il s'agissait de « bricolons la fête » pour le périscolaire et d'« aidons la planète » pour l'extrascolaire. Pour 2018/2019, les thèmes retenus sont « nos petits reporters au centre des médias » pour le périscolaire et « au cœur de nos régions » pour l'extrascolaire.

L'assemblée générale aura lieu le 22 janvier 2019.

Présidente : Astrid Houssin

UN NOUVEAU SOUFFLE AU BON TEMPS



Elisabeth et Jacques Martin apportent un nouveau souffle au commerce « Le Bon

Temps » situé à Braffais. Originaire de Blois, Jacques a fait ses études au lycée hôtelier où il a obtenu un BTH option cuisine. Très vite il « monte » à Paris ou plus précisément en région parisienne et à 21 ans devient chef de cuisine dans un grand restaurant du Bourget. C'est là qu'il rencontre Elisabeth et qu'ils fondent leur famille avec leurs 3 enfants. En 2008, ils décident de venir s'installer à Pornic (44). Jacques continue son métier de cuisinier dans différents

restaurants Pornicais. Début 2018, ils souhaitent devenir commerçants indépendants et ainsi de pouvoir travailler ensemble. Après plusieurs visites d'enseignes différentes, le charme du restaurant de Braffais fait la différence. Ils posent leurs valises et proposent une activité multi-service, restaurant, bar, épicerie, presse locale et dépôt de pain (dès 7 heures le matin). Ouvert depuis le 23 juillet, le restaurant ne désemplit pas. Tous les midis, c'est une trentaine de repas qui sont servis. Il faut dire que tous les plats sont faits maison avec des produits frais et un savoir-faire de professionnel. Les horaires : le lundi 7h - 15h, du mardi au vendredi 7h - 20h et le Samedi 8h - 20h. Restauration tous les midis du lundi au samedi ainsi que le vendredi et le samedi soir ou sur réservation.

Tél : 02 33 90 10 30

ENVOI FUNÉR'AIR

Société nouvelle créée en avril 2018 par Jean de Montgolfier, elle est établie sur la commune Le Parc et mène ses activités à partir d'un site d'envol situé la Roche Torin à Courtils.

Envol Funér'Air propose des prestations de dispersions aériennes de cendres funéraires, dans la baie du Mont-Saint-Michel, à l'aide d'un drone. Entreprise de Pompes Funèbres, elle propose une vraie alternative novatrice à l'existant en matière de dispersion funéraire.

Diplômé des pompes funèbres et ancien pilote de l'armée de l'air, Jean de Montgolfier met à votre disposition ses compétences professionnelles

placées sur l'accompagnement des familles endeuillées dans le respect de la réglementation.

Coordonnées : La Pillerie – Plomb 50870 Le Parc

Tél : 06 02 16 62 49

Mail : envolfunerair@gmail.com



MATHIEU AUMONT – MENUISIER D'AGENCEMENT



Mathieu Aumont s'est installé dans notre commune, 38 route Nationale, en septembre 2018. Après avoir travaillé 13 ans dans l'entreprise Gouelle de Sartilly, Mathieu décide de se mettre à son compte. Il trouve un atelier à Bourguenolles et se lance dans l'artisanat. Il propose de l'aménagement intérieur comme la création de dressing, la pose de parquet, de cloisons sèches, de fenêtres etc. Il peut aussi faire votre salle de bain sur mesure ou aménager votre terrasse en bois, comme faire le bardage de votre maison. Un large choix d'activités qui devrait trouver un écho favorable auprès de la clientèle.

Tél : 06.69.51.34.74

CANTON DE RATTACHEMENT DE LA COMMUNE

Les trois communes historiques étaient chacune rattachée à un canton différent : Isigny-Le-Buat pour Braffais, Avranches pour Plomb et Bréhal pour Sainte-Pience. Or, selon les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, pour les communes de moins de 3 500 habitants, l'ensemble du territoire doit être entièrement compris dans le même canton. Ainsi dès la création de la commune nouvelle, le conseil municipal s'est positionné pour un rattachement au canton

d'Avranches. Le Préfet de la Manche vient de se positionner en faveur de ce rattachement.

De même pour le centre des impôts, la mairie étant située sur le secteur de Sainte-Pience, toute la commune avait été rattachée au centre des impôts de Granville. Suite à la demande du conseil municipal, depuis le 1^{er} janvier 2019, la demande a été entendue et tous les habitants dépendent maintenant du centre des impôts d'Avranches.

DEMANDE D'ACTE D'ETAT CIVIL

Certaines démarches nécessitent la production d'actes d'état civil (acte de naissance, de mariage, de décès) ou du livret de famille. Les fiches d'état civil n'existent plus depuis fin 2000.

Trois possibilités s'offrent à vous pour obtenir ce document :

1 – Vous pouvez venir le chercher directement à la mairie concernée, sur présentation de votre pièce d'identité et/ou d'un justificatif du lien de filiation si vous faites la demande pour une autre personne que vous-même (ex : livret de famille).

2 – Vous pouvez également faire la demande par écrit auprès de la mairie concernée, en joignant les mêmes justificatifs qu'indiqués précédemment ainsi qu'une enveloppe timbrée avec votre adresse pour le retour.

3 – Enfin, vous pouvez faire votre demande par

internet sur le site : **www.service-public.fr**. Attention, certains sites vous demandent un règlement pour obtenir le document souhaité, c'est une escroquerie. C'est un service entièrement gratuit !



CHANGEMENT D'ADRESSE EN LIGNE

A partir du site www.service-public.fr, vous pouvez informer de votre changement d'adresse, plusieurs organismes publics et privés simultanément :

- Communes de départ et d'arrivée
- Caisses de sécurité sociale (CPAM, CMSA, Caf, CNMSS, ...),
- Caisses de retraite (Arrco, Cnav, ...),
- Énergie (EDF, ENGIE, Direct Énergie),
- La Poste,
- Pôle emploi,
- Service des impôts
- Services en charge des cartes grises



Dans le cas d'un déménagement, vous pouvez utiliser le téléservice au plus tôt 3 mois avant la date de l'événement et au plus tard 3 mois après.

Vous pouvez également utiliser le téléservice pour signaler un changement d'adresse électronique, de numéro de téléphone fixe ou de téléphone portable.

INSCRIPTION SUR LES LISTES LECTORALES

Conformément à la réforme votée en 2016, un répertoire électoral unique (REU) sera institué en 2019. Ce répertoire électoral unique, géré par l'Insee, permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. A compter de 2020, les électeurs pourront en effet s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la

date d'un scrutin. En 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant un scrutin. Ainsi, pour les élections des représentants au Parlement européen, ils pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019. Toute nouvelle inscription entrainera automatiquement la radiation de la liste précédente.

Travaux 2018



Création d'un jardin du souvenir dans le cimetière de Braffais



Engazonnement des allées du cimetière de Braffais, permettant une diminution de temps de travail pour l'agent communal et une diminution de l'utilisation des produits pesticides.



Travaux de rénovation et d'amélioration dans certains logements communaux de Plomb

Personnel communal



Léanna Blin, responsable de la location de salle et des gîtes de Braffais et en charge de l'entretien des locaux sur ce secteur a demandé à mettre fin à son contrat pour pouvoir se consacrer à un nouveau projet professionnel. Elle est

remplacée depuis le 1^{er} janvier par Elisabeth Martin, qui tient le restaurant « Le Bon Temps ». Ainsi pour récupérer les clés de la salle ou des gîtes, vous pourrez vous adresser à elle.



DATES A RETENIR !

Cérémonie des Vœux
13 janvier 2019

Recensement
Du 17 janvier au 16 février

Elections européennes
26 mai 2019

Concert de violoncelle
20 juillet 2019

Repas cheveux blancs
06 octobre 2019

Arbre de Noël
15 décembre 2019

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi	10h30-12h30	
Mardi	10h30-12h30	14h00-15h30
Mercredi		14h00-15h30
Jeudi		14h00-15h30
Vendredi		17h00-19h00

Tél : 02.33.48.15.41

Mail :

Site internet :

<http://commune-leparc.sitego.fr>